
Paysage minier de Roşia Montană (Roumanie) No 1552rev

Nom officiel du bien tel que proposé par l'État partie
Paysage minier de Roşia Montană

Lieu

Comté d'Alba
Municipalités de Roşia Montană et Abrud
Roumanie

Brève description

Roşia Montană est situé dans les monts Apuseni au sein de la chaîne des monts Métallifères. Ce site connu sous le nom d'*Alburnus Maior* était une mine d'or importante sous l'Empire romain dès 106 apr. J.-C., avec 500 tonnes d'or extraites en 166 ans. On trouve des galeries romaines dans quatre sites souterrains choisis pour leur concentration en minerais à haute teneur. Des tablettes d'écritures en bois enduites de cire ont fourni des informations juridiques, socio-économiques, démographiques et linguistiques détaillées sur les activités minières romaines à *Alburnus Maior*, mais aussi dans toute la province de Dacie.

Roşia Montană a été exploitée dans une moindre mesure entre l'époque médiévale et l'ère moderne. Ces lieux d'extraction plus tardifs ont été localisés autour et au travers des galeries romaines. Des traces d'activités minières à ciel ouvert plus récentes apparaissent.

L'ensemble des sites miniers s'inscrit dans un paysage agropastoral qui témoigne en grande partie de la structure des populations qui ont exploité les mines en activité entre le XVIIIe siècle et le début du XXe siècle.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*.

Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* (juillet 2019), paragraphe 47, il est également proposé pour inscription en tant que *paysage culturel*.

1 Identification

Inclus dans la liste indicative

18 février 2016

Assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la préparation de la proposition d'inscription

Aucune

Date de réception par le Centre du patrimoine mondial
3 mars 2017

Antécédents

Il s'agit d'une proposition d'inscription renvoyée.

En juin 2018, lors de la 42e session du Comité du patrimoine mondial à Manama, l'État partie a demandé que l'examen par le Comité du patrimoine mondial de l'évaluation de l'ICOMOS, qui recommandait l'inscription, soit officiellement reporté et que le Comité renvoie la proposition d'inscription. Cela a été convenu dans la décision suivante (42 COM 8B.32) :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. *Ayant examiné les documents WHC/18/42.COM/8B et WHC/18/42.COM/INF.8B1,*
2. *Prenant note de l'évaluation de l'Organisation consultative selon laquelle le bien proposé pour inscription justifie la valeur universelle exceptionnelle sur la base des critères (ii) et (iv) et remplit les conditions d'intégrité et d'authenticité,*
3. *Reconnaît la demande officielle de renvoi effectuée par l'État partie soumissionnaire, en raison d'un arbitrage international en cours ;*
4. *Conformément au paragraphe 159 des Orientations, renvoie la proposition d'inscription de Paysage minier de Roşia Montană, Roumanie, à l'État partie en raison de l'arbitrage international en cours et afin de mettre en œuvre les mesures requises pour assurer la protection et la gestion de la VUE potentielle du bien telle qu'identifiée par l'ICOMOS, et encourage l'État partie à travailler en coopération étroite avec les Organisations consultatives dans ce but.*

Consultations

L'ICOMOS a consulté le TICCIH et plusieurs experts indépendants.

Des commentaires de l'UICN sur l'évaluation de ce bien ont été reçus en novembre 2017. L'ICOMOS a soigneusement examiné ces informations pour parvenir à sa décision finale et à sa recommandation de mars 2018. L'UICN a également révisé la présentation de ses commentaires en fonction de la version incluse dans le présent rapport de l'ICOMOS.

Mission d'évaluation technique

Une mission d'évaluation technique de l'ICOMOS s'est rendue sur le bien du 25 au 30 septembre 2017. Des problèmes pour obtenir des autorisations d'accès aux terres sous contrôle privé ont limité la proportion du bien qui a pu être visitée au cours de la mission.

Information complémentaire reçue par l'ICOMOS

L'ICOMOS a envoyé une lettre à l'État partie le 22 septembre 2017 lui demandant des informations complémentaires sur les principaux attributs, la valeur universelle exceptionnelle proposée ainsi que les critères, le droit de propriété et l'état de conservation du bien proposé pour inscription. Le 30 octobre 2017, l'État partie a envoyé une réponse incluant des plans décrivant les emplacements des attributs et la propriété foncière actuelle ainsi qu'un plan historique indiquant les exploitations minières à ciel ouvert en 1869. Les informations complémentaires ont été intégrées dans les sections concernées ci-après.

Le 22 décembre 2017, l'ICOMOS a envoyé un rapport intermédiaire à l'État partie lui demandant des informations complémentaires sur la justification de l'inscription, ainsi que sur la protection et la gestion.

Une réponse de l'État partie a été envoyée le 28 février 2018, indiquant que l'État partie n'était pas en mesure de fournir des informations complémentaires dans l'attente d'une procédure d'arbitrage sous l'égide du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) opposant le gouvernement roumain à la compagnie minière Gabriel Resources.

Depuis 2018, l'État partie n'a pas pris contact avec l'ICOMOS.

Le 31 janvier 2020, la proposition d'inscription a été soumise à nouveau. Elle comprend une légère révision des délimitations et une justification de l'inscription remaniée qui reflète les recommandations de l'ICOMOS visant à se concentrer sur l'ensemble des vestiges de l'exploitation aurifère romaine.

Le 6 février 2020, l'ICOMOS a envoyé une lettre à l'État partie pour demander des éclaircissements sur les questions suivantes : la prorogation de la concession minière à grande échelle de Gabriel Resources ; la proposition de nouvelle loi minière ; la proposition d'exploitation minière à petite échelle à l'intérieur du bien et le projet de plan de gestion.

L'État partie a répondu le 21 février 2020 et sa réponse a été prise en considération dans la finalisation du présent rapport.

Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS

12 mars 2020

2 Le bien

Description

Situé dans les monts Apuseni dans l'ouest de la Roumanie, Roșia Montană présente des traces importantes d'exploitation de mines d'or à ciel ouvert et souterraines datant de l'époque romaine. Quatre massifs aurifères sont au centre du bien – Cârnic, Lety, Orlea et

Cetate – et tous recèlent des sites d'extraction souterrains, tandis que Cârnic et Cetate possèdent des mines de surface. Le paysage immédiat et la région plus vaste comprennent de nombreux sites archéologiques liés à cette histoire.

Le tracé des exploitations minières romaines a été reconstitué, révélant une cohérence systématique dans la forme et la distribution des galeries uniformes et d'une haute technicité. Il existe 7 km de galeries datant de l'époque romaine. Celles-ci ne forment pas un réseau unique, mais sont réparties sur les quatre massifs et font partie d'un total de 80 km de galeries, datant de l'époque romaine jusqu'à l'époque moderne, qui ont été répertoriées à Roșia Montană. Les mineurs romains étaient très sélectifs et n'exploitaient que les minerais à la plus haute teneur, laissant ainsi une ressource de valeur toujours rentable aux mineurs des époques ultérieures qui utilisèrent d'autres technologies. La plupart des chantiers romains sont par conséquent fréquemment entrecoupés par des chantiers ultérieurs.

Des sites archéologiques romains sont aussi inclus dans le bien. Ceux-ci représentent des zones résidentielles, des temples et des nécropoles utilisées par des populations qui vivaient et travaillaient dans ce paysage minier.

Les galeries minières du massif de Cârnic recèlent des vestiges importants de quatre grandes typologies d'exploitations minières : des galeries à escalier hélicoïdal, des chantiers d'abattage verticaux aux plafonds taillés en gradins renversés, des chantiers soutenus par des piliers et des galeries de communication à gradins. Un système hydraulique a été découvert dans la mine de Păru Carpeni, consistant en une série de quatre roues à eau élévatrices conçues pour drainer l'eau des puits, tandis qu'un système d'extraction mû par une roue à eau a été découvert dans les galeries de Cătălina Monulești du massif de Lety.

Le massif d'Orlea recèle une série de galeries romaines qui sont ouvertes au public dans le cadre du musée de la mine. Les autres galeries romaines d'Orlea ont été peu explorées, tout comme les chantiers romains du massif de Cetate.

Les massifs de Cârnic et Cetate recèlent deux zones de mines romaines à ciel ouvert.

Des galeries de l'époque médiévale sont situées dans le massif de Văidoaia. Des mineurs ultérieurs ont creusé une série de galeries dans ces massifs qui traversent et relient un grand nombre de mines romaines. Les conditions d'humidité des mines ont favorisé la préservation des objets en bois, notamment les roues à eau, les canaux de drainage bordés de bois et les échelles en bois.

À partir du début du XVIIIe siècle, le rythme de l'exploitation minière s'est intensifié et un réseau d'étangs collecteurs a été créé avec des barrages pour recueillir l'eau des sources, des rivières et de la fonte des neiges afin de l'utiliser pour le traitement des minerais. Ces étangs ont été entretenus et sont restés en usage jusqu'à la fin de ce type d'exploitation minière traditionnelle au début du XXe siècle. Une voie de chemin de fer de six kilomètres fut construite au milieu du XIXe siècle, reliant les mines de Roşia Montană aux installations de traitement des minerais de Gura Rosiei. Les autres structures construites au XIXe siècle sont le siège de la compagnie minière et un ensemble de bâtiments industriels dont l'entrée et le centre de contrôle de la mine.

Les bâtiments de la ville de Roşia Montană entourant le siège de l'administration minière datent principalement de la période allant du XVIIIe au XXe siècle et comprennent plusieurs quartiers de maisons vernaculaires, même plusieurs d'entre elles ont été démolies au cours des deux dernières décennies. La ville compte plusieurs petites églises traditionnelles de confessions diverses – catholique romaine, unitarienne, grecque-catholique et grecque-orthodoxe – et leurs ensembles paroissiaux. Dans la partie orientale du bien se trouve le village moderne de Corna qui présente un habitat dispersé. Trois autres petits villages jouxtent Roşia Montană : Ţarina, Balmoşeşti et Blideşti.

Un paysage agropastoral entoure le paysage minier et les villages. En certains endroits, une végétation nouvelle recouvre les traces d'exploitation minière. Les villages, les exploitations minières, les étangs collecteurs et les chemins qui les relient forment un dense réseau de caractéristiques paysagères.

Histoire et développement

Les monts Apuseni au sein de la chaîne des monts Métallifères recèlent l'un des dépôts aurifères les plus riches d'Europe. Des objets en or datant de l'âge du bronze ont été découverts à proximité, suggérant que la région a connu un long passé minier. Les Romains conquièrent la Dacie en 106 de notre ère et commencèrent immédiatement l'exploitation minière souterraine. Le district de Roşia Montană était alors nommé *Alburnus Maior*. Les Romains ont extrait environ 500 tonnes d'or au cours de leurs 166 années de domination. Une série de tablettes d'écriture en bois enduites d'une couche de cire ont été retrouvées dans l'une des mines. Ces tablettes révèlent des détails précis sur l'organisation de l'exploitation minière, les contrats de vente et d'achat, les remboursements des prêts à intérêt et les ventes d'esclaves. Il est ainsi prouvé que non seulement des Illyriens, mais aussi des migrants grecs et latins ont été engagés pour travailler dans les mines et se sont organisés en associations telles que la *collegia aurariorum* et les *societas danistaria*. La période d'exploitation minière par les Romains a duré jusqu'en 271 de notre ère, date à laquelle la Dacie a été abandonnée par l'armée romaine après sa lutte contre les Goths.

L'extraction minière romaine n'était pas une technologie extraordinaire ni révolutionnaire, mais elle fut déployée de manière systématique. Cette extraction se faisait à la main, à l'aide d'outils : piques, marteaux et ciseaux. Le boisage comme technique de soutènement fut rarement utilisé à Roşia Montană parce que les puits inclinés et les galeries étaient de section transversale réduite. L'éclairage se faisait au moyen de lampes à huile et l'on voit beaucoup de niches ménagées dans les parois latérales des tunnels. De nombreuses lampes anciennes ont été découvertes. Les galeries horizontales étaient de section transversale trapézoïdale. Des escaliers hélicoïdaux et des galeries inclinées à gradins reliaient les chantiers d'abattage et de multiples roues à eau contribuaient au drainage des puits.

Le traitement des minerais suivait aussi les procédures de l'époque. Le minerai était chauffé et concassé avant d'être réduit en poudre puis le métal précieux était concentré par lessivage et gravité. Associé au plomb, le mélange or-argent était fondu et versé dans des moules chauffés pour éliminer le plomb par oxydation. Enfin, l'or et l'argent étaient séparés par cémentation en chauffant l'alliage avec du sel dans une cavité fermée.

Des traces d'exploitation de mines d'or apparaissent ensuite à partir du XIIIe siècle sous la forme de références historiques, puis, sporadiquement, dans des documents écrits au cours des quatre siècles suivants. À partir de 1690, les Habsbourg prennent possession de la Transylvanie et, par voie de conséquence, des mines d'or de la région de Roşia Montană. Les activités minières s'intensifièrent sous les règnes de Marie-Thérèse (1740-1780) et de Joseph II (1780-1790) avec des améliorations financées à la fois par l'État et par les activités privées. Des mineurs ayant émigré de Slovaquie apportèrent leur savoir-faire. L'usage de la poudre noire permit d'agrandir les galeries et le minerai fut transporté par wagonnets sur des rails en bois. À l'époque, le réseau des étangs collecteurs fut organisé avec l'eau utilisée pour alimenter les bocards servant à broyer le minerai, dont beaucoup étaient des installations privées. Le système hydraulique fut aussi utilisé pour la préparation des minerais et la séparation des particules d'or de la matrice. L'exploitation minière de cette époque a été étudiée d'un point de vue archéologique dans le massif de Cărnic. C'est à cette occasion que l'on a fait les premières découvertes de tablettes en bois recouvertes de cire de l'époque romaine sur lesquelles sont inscrits des documents officiels décrivant des transactions, des questions juridiques et la vie de la communauté minière romaine.

L'exploitation minière se poursuit dans des conditions similaires au XIXe siècle, dans le cadre de nombreuses petites entreprises familiales privées. Le chemin de fer destiné au minerai fut construit au milieu du XIXe siècle et l'entretien du réseau des étangs collecteurs se poursuit jusqu'au début du XXe siècle. L'essentiel de l'exploitation minière s'interrompt pendant la Première et la Seconde Guerre mondiale et toutes les entreprises minières privées cessèrent leur activité après la prise du pouvoir par les communistes en 1948. L'exploitation

minière se poursuit après la nationalisation, dès lors avec des méthodes industrielles à grande échelle dans des mines à la fois souterraines et à ciel ouvert. Dans les années 1970, une partie des mines romaines du massif de Cetate ont été détruites par des sites d'extraction à ciel ouvert. La mine d'État cessa de fonctionner en 2006 ; ses dernières années d'exploitation avaient été financées par des aides de l'État. Récemment, une compagnie minière étrangère a tenté de relancer l'activité à Roșia Montană, devenant propriétaire d'une grande partie du territoire, mais elle n'a pas réussi à obtenir les autorisations d'exploitation nécessaires.

Des informations complémentaires reçues de l'État partie le 30 octobre 2017 soulignaient que la datation au radiocarbone d'échantillons de bois prélevés sur les sites miniers souterrains comprenait des périodes de l'Antiquité tardive (VIe siècle de notre ère), du Moyen Âge (fin du IXe siècle-début du XIe siècle et XIIIe siècle), de la Renaissance (XVIe siècle) et de l'époque moderne (XVIIIe-XIXe siècle), indiquant que l'exploitation minière souterraine s'est poursuivie au fil des siècles. L'État partie reconnaît le manque de données concernant l'exploitation minière à ciel ouvert et souligne les possibilités de découvrir d'autres traces archéologiques médiévales lors de futures campagnes. De plus, la compagnie minière a récemment accepté de partager ses données de sauvegarde archéologique à des fins patrimoniales. Toutes les caractéristiques relatives à l'industrie minière moderne, c'est-à-dire postérieures à 1948, ont été exclues du champ de la proposition d'inscription.

3 Justification de l'inscription proposée

Analyse comparative

L'État partie a structuré l'analyse comparative en incluant des exemples de mines romaines ainsi que des gisements aurifères en Europe. Les biens miniers inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et sur les listes indicatives ont également été examinés, comme l'ont été d'autres biens miniers romains en Roumanie et d'autres mines sélectionnées.

Le bien de Las Médulas, Espagne (1997, critères (i), (ii), (iii) et (iv)), présente quelques ressemblances avec Roșia Montană. Ce site fut la principale source d'or romaine un siècle avant le développement de Roșia Montană et le déclin de sa production a pu contribuer à la décision de Trajan d'envahir la Dacie pour son or. Toutefois, s'agissant d'un dépôt alluvial, il fut exploité uniquement par des méthodes à ciel ouvert, au lieu de l'association de l'exploitation à ciel ouvert et souterraine que l'on trouve à Roșia Montană. Aucun autre bien inscrit ne présente des traces d'exploitation aurifère romaine.

Un autre bien inscrit représente des activités minières aurifères plus récentes en Europe. La Ville historique de Banská Štiavnica et les monuments techniques des environs, Slovaquie (1993, critères (iv) et (v)), est remarquable pour ses mines d'argent et, dans une moindre mesure, pour ses mines d'or, du XVe au

XIXe siècle. Le site de Banská Štiavnica s'est développé en un établissement plus important que Roșia Montană et à cette époque ses mines ont été exploitées à une bien plus grande échelle et ont connu des innovations techniques plus nombreuses que celles de Roșia Montană. La ville a hébergé l'Académie des mines des Habsbourg et les mineurs ainsi que leurs méthodes ont émigré de Banská Štiavnica à Roșia Montană.

D'autres mines et paysages miniers à l'échelle mondiale ont été pris en compte. Tr'ondëk-Klondike (liste indicative du Canada) représente la ruée vers l'or du Yukon à la fin du XIXe siècle. L'ancienne Lavrio (liste indicative de la Grèce) représente l'exploitation des mines d'argent helléniques. Le patrimoine historique minier (liste indicative de l'Espagne) est un bien en série qui comprend un site de l'époque romaine aux mines de Rio Tinto et Tharsis, où des métaux aussi bien précieux que communs étaient exploités. Le site de Tresminas, Portugal, pourrait être un autre élément de comparaison, avec son complexe minier romain à ciel ouvert qui est différent par nature des ouvrages miniers souterrains présents à Roșia Montană.

En Roumanie, seul Bucium représente un complexe minier romain confirmé. Situé à 6 km au sud-est de Roșia Montană, ce site est essentiellement une mine à ciel ouvert qui comporte quelques rares sites d'exploitation souterrains.

En conclusion, l'ICOMOS considère que la typologie des sites d'extraction minière romains est bien plus variée à Roșia Montană que partout ailleurs. Les galeries à escalier hélicoïdal, les chantiers d'abattage verticaux aux plafonds taillés en gradins renversés et les chantiers soutenus par des piliers ne se rencontrent qu'à Roșia Montană.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative justifie d'envisager l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial.

Justification de la valeur universelle exceptionnelle

Le bien proposé pour inscription est considéré par l'État partie comme ayant une valeur universelle exceptionnelle en tant que bien culturel pour les raisons suivantes :

- Le paysage minier de Roșia Montană témoigne de l'exploitation aurifère dans le *quadrilatère d'or* des Carpates occidentales roumaines à l'époque impériale romaine ;
- Il illustre le contrôle stratégique et le développement vigoureux de l'exploitation des métaux précieux par l'Empire romain, et est devenu à partir de 106 apr. J.-C. la seule nouvelle source aurifère importante pour l'Empire romain ;
- L'exploitation aurifère romaine s'est déroulée sur l'ensemble du bien et comprend plus de 7 km d'anciens chantiers souterrains découverts à ce jour ainsi que des zones de traitement, des quartiers d'habitation, des bâtiments

administratifs, des zones sacrées et des nécropoles, dont certaines sont dotées de constructions funéraires et d'une architecture complexe ;

- Plusieurs lacs artificiels, autrefois des étangs collecteurs pour le traitement du minerai, fortement agrandis à partir de 1733, pourraient avoir une origine romaine ;
- Les villages de Roșia Montană et de Corna, celui-ci étant beaucoup plus petit, se superposent à l'ancienne colonie romaine, tandis que les prairies en forte pente correspondent à des pratiques agropastorales aussi anciennes que l'activité minière elle-même.

L'ICOMOS considère que cette nouvelle justification est appropriée du fait que le paysage minier de Roșia Montană contient le complexe d'exploitation de mine d'or souterraine romaine le plus important, le plus vaste et le plus diversifié sur le plan technique actuellement connu dans le monde.

L'ICOMOS considère que seuls les travaux miniers de l'époque romaine et les sites associés ont démontré leur grande importance. Nombre des autres aspects du paysage culturel, comme les étangs collecteurs, les villages des XVIIIe et XIXe siècles et le paysage agropastoral, semblent dater de périodes ultérieures et ne montrent aucune trace directe d'évolution à partir de l'époque romaine. Par conséquent, l'ICOMOS considère que le bien n'est pas un paysage culturel essentiellement évolutif et qu'il ne saurait être inscrit pour des activités minières continues. Au contraire, étant donné que les délimitations comprennent non seulement de nombreux aspects de l'exploitation minière romaine mais aussi des vestiges de sites civils et de nécropoles, le bien peut être lu comme un paysage minier fossile autour duquel les activités agropastorales fournissent un contexte approprié pour les vestiges miniers connus et une source possible de vestiges supplémentaires.

Intégrité et authenticité

Intégrité

L'État partie déclare que le bien proposé pour inscription comprend tous les attributs nécessaires pour exprimer sa valeur universelle exceptionnelle.

L'ICOMOS considère que tous les éléments nécessaires pour exprimer les valeurs du bien proposé pour inscription concernant la période d'exploitation romaine sont inclus dans les délimitations de la zone proposée pour inscription. Le bien proposé pour inscription est d'une taille suffisante pour assurer une représentation complète des caractéristiques et des processus qui traduisent son importance pour cette époque. Une proportion importante des éléments nécessaires pour lire et comprendre les valeurs transmises est encore présente et incluse dans la zone proposée pour inscription. En outre, le bien comprend une zone dans laquelle de futures recherches archéologiques permettront probablement de découvrir

une grande superficie supplémentaire d'exploitation minière souterraine et de surface, des installations de traitement du minerai et des structures d'établissement de la période romaine.

Des chantiers ultérieurs, en particuliers ceux datant des XVIIIe, XIXe et XXe siècles, entrecourent les galeries romaines en de nombreux endroits. Bien que ces galeries plus tardives constituent incontestablement une perte d'intégrité pour les chantiers plus anciens, elles servent cependant de tunnels de connexion, permettant l'accès aux chantiers romains qui auraient autrement pu rester inaccessibles.

L'État partie note qu'il y a eu deux impacts récents préjudiciables pour l'intégrité. En 1971, l'exploitation minière à ciel ouvert menée par la compagnie d'État a détruit la « forteresse » dans le massif de Cetate, une série de chantiers à ciel ouvert datant de l'époque romaine. En 2004, plus de 250 propriétés de la vallée de Corna ont été démolies pour préparer la reprise des activités minières à ciel ouvert. Malgré ces pertes, la vallée de Corna conserve d'importantes structures des XVIIIe et XIXe siècles. L'état de conservation de nombreuses structures qui ont survécu cependant demeure menacé.

Toute proposition de reprendre les activités minières à ciel ouvert représenterait une sérieuse menace pour l'intégrité du bien.

Authenticité

Le bien proposé pour inscription contient des attributs d'une grande authenticité en termes de situation, de forme et de matériaux des caractéristiques historiques subsistantes, donnant une idée claire de comment, quand et par l'intermédiaire de qui l'exploitation minière a façonné le paysage. En termes de connaissance, les témoignages documentaires et épigraphiques, associés à une décennie de fouilles archéologiques systématiques et intensives, ont apporté une contribution majeure à la compréhension des techniques et de l'organisation minières romaines.

L'ICOMOS note qu'il existe un potentiel considérable pour des recherches à venir et de nouvelles découvertes liées à de nombreuses périodes de l'histoire minière de la région.

L'ICOMOS considère que toute proposition de reprise d'une exploitation minière à grande échelle à Roșia Montană aurait un grave impact sur l'authenticité du bien. L'authenticité est considérée comme hautement vulnérable aux nouveaux projets miniers.

L'ICOMOS considère que les conditions d'intégrité et d'authenticité ont été remplies pour les vestiges relatifs à l'exploitation durant la période romaine, mais qu'elles sont très vulnérables.

Critères selon lesquels l'inscription est proposée

Le bien est proposé pour inscription sur la base des critères culturels (ii), (iii), (iv) et (vi).

Critère (ii) : *témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ;*

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que le bien contient l'exemple d'exploitation minière aurifère souterraine romaine le plus important au monde. Il illustre une fusion entre la technologie minière romaine importée et les techniques développées localement, ailleurs inconnues à une époque aussi reculée. Les nombreuses chambres qui abritaient des roues à eau destinées à drainer les galeries représentent une technique importée vraisemblablement d'Espagne dans les Balkans, tandis que les galeries à section trapézoïdale parfaitement creusées, les puits hélicoïdaux, les galeries de communication inclinées avec des marches taillées dans la roche et les chantiers d'abatage verticaux superposés les uns au-dessus des autres avec leur plafond taillé en gradins forment un ensemble si spécifique à Roșia Montană qu'ils présentent vraisemblablement des aspects pionniers dans l'histoire technique minière. Roșia Montană est également un témoignage du développement et de la diffusion des métaux précieux et de la technologie minière pendant l'expansion de l'Empire romain aux II^e et III^e siècles de notre ère, étape importante dans l'histoire mondiale de l'exploitation minière.

L'ICOMOS considère qu'il existe au sein du bien des témoignages exceptionnels de l'exploitation minière à l'époque romaine. Les activités minières romaines démontrent un échange d'influences au travers de techniques innovantes développées par des mineurs qualifiés ayant migré d'Illyrie et de Dalmatie pour exploiter l'or grâce à des techniques adaptées à la nature des gisements. Une décennie de campagnes archéologiques souterraines professionnelles a mis en lumière la fusion d'une technologie minière romaine importée avec les techniques développées localement, inconnue ailleurs à une époque aussi ancienne. On rencontre des sites d'extraction souterrains romains dans quatre massifs : Cărnic, Lety, Orlea et Cetate. Les nombreuses chambres qui abritaient des roues à eau destinées à drainer les galeries représentent une technique importée vraisemblablement d'Espagne dans les Balkans, tandis que les galeries à section trapézoïdale parfaitement creusées, les puits hélicoïdaux, les galeries de communication inclinées avec des marches taillées dans la roche et les chantiers d'abatage verticaux superposés les uns au-dessus des autres avec leur plafond taillé en gradins forment un ensemble si spécifique à Roșia Montană qu'ils présentent vraisemblablement des aspects pionniers dans l'histoire technique minière.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié.

Critère (iii) : *apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ;*

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que le bien représente la tradition culturelle d'une des plus anciennes communautés minières documentées en Europe, fondée anciennement par les Romains. Les témoignages physiques détaillés sont fournis par : les travaux miniers souterrains chronologiquement marqués par des caractéristiques techniques distinctives ; le paysage sociotechnique des mines à ciel ouvert, composé de zones de traitement du minerai, de zones d'habitation, de zones sacrées et de nécropoles.

L'interprétation de l'histoire du site est renforcée par les tablettes d'écriture en bois ciré découvertes dans la mine aux XVIII^e et XIX^e siècles. Avec les nombreux monuments épigraphiques en pierre découverts sur le site, elles donnent une image authentique de la vie quotidienne et des pratiques culturelles dans cette ancienne communauté de camp minier frontalier. Associées aux résultats de recherches archéologiques récentes, intensives et systématiques, elles donnent une image éloquent de l'organisation, des stratégies et des pratiques de cette ancienne communauté minière.

L'ICOMOS considère qu'un témoignage exceptionnel des pratiques minières romaines est visible à travers l'ensemble des traditions du complexe minier, qui sont illustrées par les données techniques et civiles des nombreux et divers sites du bien.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié.

Critère (iv) : *offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;*

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que le bien témoigne de l'époque impériale romaine de l'exploitation aurifère dans le Quadrilatère d'Or des Carpates roumaines, illustrant le contrôle stratégique et le développement vigoureux de l'exploitation minière des métaux précieux par l'Empire romain, essentiel pour sa longévité et sa puissance militaire. Ces mines romaines prééminentes représentent un ensemble technologique ailleurs inconnu à une époque aussi ancienne.

L'ICOMOS considère que Roșia Montană présente un ensemble exceptionnel de sites d'extraction minière souterrains et de surface romains et de sites archéologiques d'époque romaine associés.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié.

Critère (vi) : être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que les tablettes en bois enduites de cire romaines (*tabulae ceratae*) d'*Alburnus Maior* représentent une source importante pour l'interprétation de la loi romaine et sur le droit des obligations, lequel eut une grande influence sur le Code civil allemand, formant par la suite la base de réglementations similaires dans d'autres pays.

L'ICOMOS considère que les *tabulae ceratae* sont d'excellentes sources écrites concernant la loi et l'économie romaines, mais qu'elles ne peuvent être considérées en elles-mêmes comme des objets mobiliers d'importance universelle exceptionnelle.

L'ICOMOS considère que ce critère n'a pas été justifié.

L'ICOMOS considère que les critères (ii), (iii) et (iv) ont été justifiés. Les conditions d'authenticité et d'intégrité ont été remplies mais sont très vulnérables.

Description des attributs de la valeur universelle exceptionnelle

On rencontre des sites d'extraction souterrains romains dans quatre massifs : Cârnic, Lety, Orlea et Cetate. Les attributs spécifiques comprennent les galeries trapézoïdales, les escaliers hélicoïdaux, les passages de communication inclinés avec des marches taillées dans la roche et les chantiers d'abattage soutenus par des piliers. Deux roues à eau ont été découvertes dans les massifs de Cârnic et Lety. Des traces d'extraction minière à ciel ouvert romaine sont encore visibles dans les massifs de Cârnic et Cetate.

Une série de sites archéologiques de surface datant de l'époque romaine ont également été découverts dans l'aire sacrée d'Hăbad (temple), à Găuri (habitation), à Hăbad (habitation), à Tăul Țapului (habitation), à Hop (nécropole), dans l'aire sacrée de la vallée de Nanului (temples, nécropole), dans la zone de Carpeni (habitation, peut-être un temple et une nécropole), dans la zone de Jig-Piciorag (traitement du minerai et nécropole), Țarina (nécropole), Pârâul Porcului - Tăul Secuilor (nécropole), dans la zone de Tăul Cornei - Corna Sat (nécropole), dans la zone de Balmoșești - Islaz (vestiges romains, et peut-être également antérieurs datant de l'âge du bronze). Le paysage élargi doit également être inclus comme source de données supplémentaires possibles sur les activités romaines.

4 Facteurs affectant le bien

La principale pression due au développement est la possible poursuite de l'exploitation des mines d'or et d'argent à Roșia Montană.

La Roșia Montană Gold Corporation (RMGC), créée en 1997, détenue par Gabriel Resources Ltd (80,69 %) et la compagnie minière d'État Minvest Roșia Montană S.A (19,31 %), détient une grande partie du bien. Elle a tenté de promouvoir un plan de développement qui prévoyait quatre grandes mines à ciel ouvert, à Cetate, Orlea, Cîrnic et Jig, deux grands dépôts de stériles et un grand bassin de résidus miniers qui submergerait la vallée de Corna. Une reprise de l'exploitation minière à cette échelle signifierait que seule une petite partie des galeries minières romaines serait préservée dans les environs immédiats de la ville de Roșia Montană. La majorité des vestiges romains décrits dans le dossier de proposition d'inscription seraient détruits.

La réalisation de ce projet se traduirait par la destruction d'une grande partie du bien proposé pour inscription dont ne subsisterait qu'un petit « îlot » historique de patrimoine bâti et quelques vestiges miniers souterrains d'époque romaine à Roșia Montană.

Au moment de la première évaluation de l'ICOMOS, la Roșia Montană Gold Corporation (RMGC) disposait encore d'une licence d'extraction valable jusqu'en 2019. Gabriel Resources, le principal propriétaire de RMGC, avait assigné l'État partie devant les arbitres de la Banque mondiale pour réclamer 4,4 milliards de dollars de compensation au gouvernement roumain pour le manque à gagner résultant de l'arrêt effectif de l'exploitation minière en 2014.

En 2018, un nouveau projet de loi minière a été proposé en remplacement de la loi existante, ce qui aurait pu faciliter l'octroi de nouveaux permis à la mine Roșia Montană malgré, entre autres, la suppression de l'approbation des permis de production minière par le gouvernement. Il est admis que ce projet de loi a désormais été abandonné.

En 2019, l'agence des ressources minières a adopté un additif pour proroger la licence d'extraction de RMGC de cinq ans, jusqu'en 2024, et a également augmenté le montant des redevances payables au gouvernement. Il n'y a apparemment aucune justification en droit roumain pour refuser une telle demande de prorogation d'une licence d'exploitation minière. Aucun permis valide n'est actuellement associé à cette licence.

Dans les informations complémentaires fournies le 21 février 2020, l'État partie a indiqué que « sous réserve d'un examen plus détaillé et des droits de tout titulaire de licence, aucune exploitation minière – à quelque échelle que ce soit – ne sera autorisée si elle peut présenter un risque quelconque pour la valeur universelle exceptionnelle proposée ». Cependant, les droits en question ne sont pas précisés.

L'issue de l'arbitrage de la Banque mondiale n'est pas encore connue mais est prévue en 2020. L'État partie a indiqué dans sa lettre du 28 février 2020 que sa position dans l'arbitrage de la Banque mondiale est que « *RMGC n'a pas satisfait à ce jour mais pourrait encore satisfaire aux exigences de la loi roumaine pour obtenir les permis environnementaux, et autres, nécessaires au projet minier Roşia Montană* ».

L'État partie a en outre indiqué que certaines des mesures prévues dans les plans de gestion ne pourraient être mises en œuvre que « *dans des circonstances où les droits découlant de la licence d'exploitation minière ne sont plus applicables* ».

La situation de l'exploitation minière à grande échelle reste donc quelque peu confuse. Bien qu'il n'y ait pas de concessions actives à l'heure actuelle, il n'en reste pas moins que des permis pourraient être approuvés dans certaines circonstances pour les licences existantes et que l'exploitation minière à grande échelle reste donc une menace.

L'exploitation minière à petite échelle est mentionnée dans le projet de plan de gestion qui a été soumis à titre d'information complémentaire. Il est suggéré qu'une future stratégie de développement pour le bien pourrait inclure l'exploitation minière raisonnée à petite échelle, et que cela serait conforme à la politique de l'UNESCO visant à intégrer le développement durable dans les activités de la Convention du patrimoine mondial. On ignore si cette exploitation aura lieu dans le bien proposé pour inscription, dans la zone tampon ou dans un cadre plus large, si elle aura lieu sur des terres appartenant à l'État, à RMGC ou à des propriétaires privés, ou si l'exploitation se fera dans le cadre de licences existantes. L'État partie a fait remarquer que de nombreux kilomètres de tunnels et de chambres minières modernes dans le bien proposé pour inscription ne font pas partie de la valeur universelle exceptionnelle proposée et que l'exploitation minière à petite échelle pourrait contribuer au réemploi, à la sécurité et à la conservation des travaux souterrains romains, à l'interprétation du patrimoine culturel, et aussi à la génération de revenus. La reprise des activités minières, même à petite échelle, pourrait avoir un impact cumulatif très préjudiciable sur l'intégrité du paysage et de ses vestiges miniers romains et il est difficile de comprendre comment ces activités pourraient contribuer de manière significative au développement durable.

Concernant les autres menaces sur le paysage, la compagnie minière rachète systématiquement les maisons et encourage les habitants à déménager, ce qui entraîne une diminution de la population qui est passée de 3 800 habitants en 2002 à moins de 1 000 habitants aujourd'hui. De nombreux bâtiments subsistants sont vides et leur état de conservation va de passable à mauvais, et tend à se détériorer.

Les informations complémentaires reçues de l'État partie le 30 octobre 2017 apportent des précisions concernant les maisons démolies, leur emplacement et leur potentiel patrimonial. Les seules maisons qui ont été détruites dans le centre historique de la ville (la zone protégée) auraient été en très mauvais état, des ruines essentiellement. Sur les quelque 200 maisons détruites dans d'autres parties du bien, la plupart dataient du XXe siècle. Très peu d'entre elles ont été considérées comme notables, mais plutôt comme des exemples typiques de maisons vernaculaires locales.

Le tourisme est peu développé et les installations destinées aux visiteurs sont actuellement limitées.

La région ne connaît pas de risques sismiques. Néanmoins, les barrages qui ont créé les étangs collecteurs pourraient présenter un risque de délabrement ou d'effondrement à long terme s'ils ne sont pas régulièrement inspectés et entretenus.

L'UICN note que les étangs collecteurs sont des habitats de zones humides abritant des plantes aquatiques rares qui requièrent des milieux acides. Les tourbières et les prairies au sein du bien sont d'autres habitats semi-naturels qui peuvent abriter des espèces rares.

Les anciennes mines sont une source de pollution de l'eau. Les eaux de la principale galerie de drainage qui se déversent dans la rivière Roşia comportent des traces d'oxyde de fer s'échappant de la mine. Il y a une station d'épuration mais elle semble être hors service.

L'ICOMOS recommande que l'usine de traitement de l'eau soit activée afin de réduire les polluants qui proviennent de la principale galerie et se déversent dans la rivière Roşia.

L'ICOMOS considère que les principales menaces pesant sur le bien sont la reprise potentielle d'une exploitation aurifère à ciel ouvert à grande échelle, l'impact cumulatif éventuel des activités minières à petite échelle et la pollution des eaux causée par les anciennes mines.

5 Protection, conservation et gestion

Délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon

Dans la proposition d'inscription renvoyée, les délimitations de la zone proposée pour inscription ont été légèrement modifiées afin d'exclure les parties modernes du bien qui ne comprennent pas de vestiges romains.

La petite zone tampon entourant le bien proposé pour inscription, en particulier à l'arrière des crêtes montagneuses, est considérée comme suffisante pour protéger les vestiges archéologiques romains souterrains et de surface. Il n'existe aucune vue depuis la délimitation du bien ou sa zone tampon sur la vaste zone d'extraction à ciel ouvert (*Cariera Roşia Poieni*) située à l'est du bien.

L'ICOMOS considère que les délimitations du bien proposé pour inscription et de sa zone tampon sont appropriées.

Droit de propriété

On estime que la municipalité de Roșia Montană et la compagnie minière d'État Minvest S.A. possèdent à elles deux environ 45 % des terrains compris dans le bien proposé pour inscription et que la Roșia Montană Gold Corporation en possède environ 30 %. Le reste est détenu par des propriétaires privés, des associations de propriétaires et des organisations (églises).

Les informations complémentaires reçues de l'État partie le 30 octobre 2017 indiquent que la totalité du domaine minier souterrain appartient à l'État et qu'il fait partie d'une concession minière accordée à la Roșia Montană Gold Corporation en 1999 pour une durée initiale de vingt ans, désormais prorogée de cinq ans. La propriété publique en Roumanie est inaliénable.

Protection

Le paysage minier Roșia Montană est légalement protégé car, conformément à la loi roumaine, toutes les dispositions relatives aux sites du patrimoine mondial s'appliquent à un bien dès l'instant où il est proposé pour inscription à l'UNESCO.

La municipalité de Roșia Montană relève de la *loi concernant l'approbation du plan d'aménagement du territoire national* – Section III, Secteurs protégés (L. 5/2000), qui permet un zonage et une planification complets, et de la *loi sur la protection des monuments historiques* (L. 422/2001) qui protège les monuments historiques de valeur nationale exceptionnelle (les ensembles urbains [le centre historique], l'architecture industrielle [les galeries minières aurifères romaines] et les monuments de l'architecture vernaculaire/villageoise [les maisons des XVIIIe et XIXe siècle]). Actuellement, 50 lieux spécifiques situés dans l'emprise du bien proposé pour inscription sont protégés par cette loi et 18 autres sont en cours de classement.

Dans sa première évaluation, l'ICOMOS notait qu'alors que des contrôles de planification ont été effectués, le zonage spécifique réalisé par le conseil local (un plan général d'urbanisme) était encore en cours d'adoption et que l'élaboration du plan de zonage urbain (*Plan Urbanistic Zonal*, PUZ) ainsi que la révision du plan général d'urbanisme (*Plan Urbanistic General*, PUG) seraient achevées au cours des 18 prochains mois.

Dans les informations complémentaires fournies, l'État partie a déclaré qu'aucune réglementation d'urbanisme n'est actuellement valable sur le territoire administratif de Roșia Montană dans la mesure où les anciens plans (PUZ et PUG) ont été déclarés juridiquement invalides. Aucune explication n'a été fournie quant à cette situation, mais il est indiqué que le ministère de la Culture a entamé un dialogue avec la municipalité de Roșia Montană afin que celle-ci puisse élaborer de nouvelles réglementations le

plus rapidement possible, et qu'il a demandé l'attribution d'une subvention à la municipalité.

Des permis d'exploitation minière sont actuellement en vigueur au sein du bien et les contrôles sont insuffisants pour empêcher leur extension. Pour faire jouer ces contrôles, les permis doivent être approuvés. L'élaboration du PUG et du PUZ pourrait donner un cadre pour limiter les approbations de permis d'exploitation minière.

Il est indiqué que la situation actuelle crée *de facto* un moratoire sur les nouveaux développements tout en permettant de prendre des mesures de protection. En effet, les permis de construire relatifs à la protection du patrimoine et à l'amélioration de l'espace public peuvent encore être délivrés. Il est en outre indiqué qu'un développement positif peut être favorisé sans qu'il soit précisé qui décide de ce qui est positif ou comment le développement négatif est enrayeré.

L'ICOMOS est préoccupé par cette lacune dans la réglementation de la planification, car le PUG et le PUZ sont tous deux nécessaires pour contrôler tout développement, y compris les permis d'exploitation minière, et pour la bonne mise en œuvre du plan de gestion une fois approuvé.

Depuis la première évaluation, la situation en matière de planification ne s'est pas améliorée mais s'est plutôt détériorée, car il n'existe désormais aucun calendrier d'élaboration et d'approbation de ces outils de planification essentiels.

L'ICOMOS considère que la protection légale en place est appropriée, mais l'absence actuelle de réglementations complètes en matière de zonage et de planification est préoccupante et le PUG et le PUZ doivent être élaborés et mis en œuvre dès que possible.

Conservation

Entre 1999 et 2013, d'importants programmes de recherche archéologique financés par la compagnie minière ont été entrepris dans le bien proposé pour inscription. Cela a conduit à la documentation de nombreux sites archéologiques souterrains et de surface, en particulier de l'époque romaine, ainsi qu'à la découverte et à la préservation de plus de 10 000 artefacts qui sont aujourd'hui conservés dans plusieurs musées publics et privés. Ainsi, 6 864 objets se trouvent au Musée national d'histoire à Bucarest et 5 385 sont détenus par la compagnie minière. Les informations complémentaires reçues de l'État partie le 30 octobre 2017 indiquent que le traitement, l'analyse et la publication des découvertes réalisées pendant les fouilles archéologiques de sauvetage sont planifiés mais restent à finaliser.

Depuis 2012, des recherches de moindre envergure ont été entreprises par l'Institut national du patrimoine (programme de recherche archéologique Alburnus Maior) ainsi que par des ONG et des organisations

professionnelles basées à Bucarest et Cluj-Napoca (l'association Architecture, restauration, archéologie (ARA), la Fondation Pro Patrimonio, l'Ordre des architectes de Roumanie, la section roumaine de l'ICOMOS, l'Académie roumaine et la Fondation culturelle Roşia Montană).

La recherche, l'enregistrement et les inventaires ont concerné essentiellement l'époque romaine, une moindre attention ayant été accordée au début de l'ère industrielle (XVIIIe et XIXe siècles). Quelques petites entreprises familiales de fonderie et de raffinage datant des XVIIIe et XIXe siècles ont été préservées dans des maisons d'habitation de la ville minière.

Les informations complémentaires reçues de l'État partie le 30 octobre 2017 décrivent les grandes lignes des projets de recherche, notamment le traitement et l'analyse d'artefacts découverts lors des campagnes de 2000-2006, le travail d'archives à Vienne, à Banská Štiavnica (Slovaquie) et ailleurs, qui concerne les XVIIIe et XIXe siècles. Un relevé LIDAR de l'ensemble du bien est aussi prévu.

L'état de conservation actuel des mines souterraines romaines est variable ; certaines zones sont en très bon état, d'autres sont noyées et d'autres encore semblent trop dangereuses pour y pénétrer. Les sites archéologiques de surface datant de l'époque romaine sont généralement dans un état de conservation de passable à mauvais et nombre d'entre eux requièrent des travaux de conservation. Un abri temporaire a été construit pour recouvrir la structure funéraire circulaire à la nécropole de Hop.

Il est nécessaire d'élaborer un plan de conservation spécifique qui rassemble les données documentaires relatives à tous les vestiges romains, y compris ceux qui se trouvent dans le paysage élargi, donne une analyse de leur état de conservation et définit un cadre et un plan d'action pour les travaux de conservation au cours des dix prochaines années, par exemple, ainsi que des détails sur la manière dont les travaux seront entrepris et sur les ressources disponibles en matière de financement et de personnel de conservation.

Le ministère de la Culture a lancé un programme de conservation et de relance d'une partie du patrimoine bâti au sein du site de Roşia Montană, financé par le Plan national de restauration et géré par l'Institut national du patrimoine. Le programme a été lancé avant la présentation de la première proposition d'inscription, mais a ensuite été interrompu pour des raisons juridiques. Ces questions juridiques sont désormais réglées et les premiers appels d'offres publics devaient être lancés en février 2020.

Les deux bâtiments sélectionnés sont l'église gréco-catholique, sa maison paroissiale et la maison paroissiale calviniste.

Des informations supplémentaires indiquent que les ONG mentionnées ci-dessus ont restauré plus de 50 bâtiments historiques au cours des dernières années et que d'autres travaux sont prévus à l'avenir.

L'ICOMOS considère qu'alors que le bien proposé pour inscription présente de sérieux défis de conservation, l'État partie devrait concentrer ses efforts immédiats sur la protection à long terme des attributs romains, y compris ceux qui sont disséminés dans le paysage et les zones à fort potentiel de recherche. L'ICOMOS recommande fortement qu'un plan de conservation des vestiges romains soit élaboré, approuvé et mis en œuvre.

Gestion

Structures et processus de gestion, y compris les processus de gestion traditionnels

L'Institut national du patrimoine (INP) est responsable des sites du patrimoine mondial en Roumanie et son équipe en place est chargée du suivi du bien. Localement, le bureau de comté du ministère de la Culture ainsi que l'Unité d'assistance technique du gouvernement (UGAT), avec la coopération scientifique de l'INP, doivent aider les initiatives locales en faveur de la conservation et de la restauration ainsi que les interventions publiques ou privées et les travaux d'infrastructure afin d'assurer leur approche intégrée et leur compatibilité avec les conditions d'intégrité et d'authenticité.

Cadre de référence : plans et mesures de gestion, y compris la gestion des visiteurs et la présentation

Il n'existait aucun plan de gestion pour le bien proposé pour inscription et sa zone tampon au moment de la rédaction du dossier de proposition d'inscription. En juillet 2017, une équipe de l'Institut national du patrimoine à Bucarest et a commencé à travailler sur un plan de gestion. Une première ébauche de ce document a été présentée par l'équipe à l'expert de la mission de l'ICOMOS. Un projet de plan a été soumis avec les informations complémentaires en janvier 2020. Le plan a été rédigé par le service du patrimoine mondial de l'Institut national du patrimoine, après consultation et participation d'experts des domaines de recherche concernés. Le plan aborde la protection et la gestion, la conservation, les opportunités et les menaces, ainsi que les politiques stratégiques. Il comprend un plan d'action, un plan de gouvernance et un plan de suivi. Le plan doit être soumis aux autorités locales et à la communauté locale pour consultation. Aucun calendrier n'a été fourni quant à la date à laquelle le plan sera finalisé et approuvé.

L'ICOMOS note que le dossier de proposition d'inscription n'établit pas clairement qui sera responsable de l'administration du bien. Aucune indication n'est donnée sur le niveau des effectifs ou sur les montants du budget annuel.

L'ICOMOS recommande qu'un plan de gestion ainsi qu'un plan de conservation et une stratégie de gestion du

tourisme soient rédigés, approuvés et mis en œuvre. L'ICOMOS recommande également que l'État partie prévoie les effectifs et les ressources financières nécessaires pour la mise en œuvre du plan de gestion.

L'interprétation scientifique et la présentation du bien sont le fruit du travail des universités (Université Babeş-Bolyai à Cluj-Napoca), de l'Académie roumaine, de la Fondation culturelle de Roşia Montană, du Musée national d'histoire de Roumanie, de la section roumaine de l'ICOMOS, des commissions nationales d'archéologie et des monuments historiques ainsi que d'experts étrangers dans les domaines de l'archéologie et du patrimoine. De nombreuses publications scientifiques et autres ont présenté le paysage minier de Roşia Montană. Une présentation du site destinée au public local, très sommaire d'un point de vue scientifique, didactique et conceptuel, est proposée au musée de la mine de Roşia Montană.

L'ICOMOS recommande que l'interprétation et la présentation locale du bien proposé pour inscription soient améliorées, en particulier au musée de la mine.

La promotion du tourisme est actuellement très limitée. La principale attraction est le musée de la mine de Roşia Montană, qui est la propriété de la compagnie minière. Ces dernières années, seules les initiatives indépendantes d'ONG et de quelques habitants (le Fan Fest annuel, la Piste de l'or, « Adopte une maison ») ont attiré de nombreux visiteurs de la région et de l'étranger à Roşia Montană. Les premières mesures pour développer le tourisme ont cependant été prises dans la région par les ONG locales et les habitants.

L'ICOMOS recommande qu'une stratégie de gestion du tourisme soit intégrée dans le plan de gestion.

Implication des communautés locales

Diverses activités liées au patrimoine ont été entreprises par la communauté locale, bien que quelques programmes tels que « Adopte une maison » s'intéressent davantage aux structures plus récentes encore debout qu'aux vestiges de l'époque romaine. Étant donné le déclin démographique enregistré dans la commune ces dernières années, un effort particulier devrait être fait pour impliquer les habitants dans l'élaboration du plan de gestion et le fonctionnement du site. De plus, les eaux polluées s'écoulant de la galerie principale affectent la qualité de vie des habitants et le problème devrait être traité.

L'ICOMOS considère qu'une meilleure implication de toutes les parties prenantes dans le développement et la mise en œuvre du plan de gestion est nécessaire.

L'ICOMOS recommande que le plan de gestion soit approuvé et mis en œuvre. Il devrait être étoffé pour intégrer un plan de conservation soutenue au niveau international, une stratégie de gestion du tourisme afin d'améliorer la gestion des visiteurs ainsi que l'interprétation et la présentation du bien, et un

engagement en faveur des ressources financières et humaines nécessaires à sa mise en œuvre.

6 Suivi

Le dossier de proposition d'inscription indique qu'un régime de suivi sera créé dans le cadre du plan de gestion. La mission technique rapporte qu'une première mission de suivi a été effectuée à Roşia Montană par l'équipe de planification de la gestion de l'Institut national du patrimoine (INP) à l'été 2017. Du fait d'une situation du droit de propriété complexe, cette mission de suivi n'a pu être effectuée que pour le patrimoine de surface et non pour le patrimoine souterrain. Cinq indicateurs de suivi principaux sont envisagés : 1) patrimoine archéologique et bâti immobilier, 2) travaux miniers de surface et souterrains, 3) caractère paysager, 4) flore et faune, 5) géologie et systèmes hydrologiques.

Ces indicateurs doivent être davantage affinés afin de définir plus en détail les attributs de la valeur universelle exceptionnelle qui doivent faire l'objet d'un suivi, les aspects qui seront précisément suivis et la manière dont ils le seront, les personnes qui assureront ce suivi et la fréquence à adopter.

L'ICOMOS considère que le programme de suivi du bien doit être encore développé et mis en œuvre.

7 Conclusions

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative justifie d'envisager l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial, et que le bien proposé pour inscription répond aux critères (ii), (iii) et (iv) en tant que complexe d'exploitation de mine d'or souterraine romaine le plus important, le plus vaste et le plus diversifié sur le plan technique actuellement connu dans le monde. Les conditions d'intégrité et d'authenticité sont remplies mais sont toutes deux considérées comme très vulnérables à une future activité minière.

La principale menace et incertitude majeure pesant sur le bien reste la possible attribution à une compagnie minière de permis nécessaires pour reprendre à l'avenir l'exploitation minière à ciel ouvert à grande échelle. Cette grande société minière détient une licence valable jusqu'en 2024. Pour rendre cette licence effective, cette société devrait obtenir des permis qu'elle n'a pu obtenir jusqu'à présent, mais il reste une chance qu'elle puisse y parvenir en vertu des lois et règlements roumains existants.

La position de l'ICOMOS concernant l'exploitation minière n'a pas changé depuis la rédaction de sa première évaluation en 2018. Sa conclusion était alors que l'incertitude persistante concernant la procédure d'arbitrage et le permis d'exploitation minière toujours en vigueur pouvaient être considérés comme des menaces

avérées pour l'intégrité du bien, conformément au paragraphe 179 des *Orientations*.

L'ICOMOS considère toujours que le bien est confronté à un danger spécifique et avéré imminent qui pourrait entraîner une perte importante sur le plan de l'authenticité historique et de la signification culturelle.

Deux autres sujets de préoccupation viennent s'ajouter à l'incertitude concernant l'exploitation minière à ciel ouvert et à grande échelle. Premièrement, la possibilité d'une exploitation minière à petite échelle est soulignée dans le projet de plan de gestion, mais sans détails ni justification clairs. L'absence actuelle de réglementation en matière de planification est une deuxième source de préoccupation et doit être traitée aussi rapidement et efficacement que possible afin de fournir des contraintes et moyens de contrôle clairs pour le bien, y compris en ce qui concerne les activités minières. Comme en 2018, l'ICOMOS recommande que Roșia Montană soit inscrit simultanément sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril. Cette recommandation doit être considérée comme un moyen de s'assurer que les attributs ne seront pas affectés par la reprise de l'exploitation minière, que des règlements de planification appropriés soient élaborés, que des ressources soient mobilisées pour relever les défis de la conservation et que les dispositifs de protection, de conservation, de gestion et de suivi du bien soient complétés et mis en œuvre.

L'ICOMOS considère que l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial en péril devrait être l'occasion d'attirer l'attention et le soutien de la communauté internationale en faveur de la protection et de la conservation du bien. Une telle approche pourrait être considérée comme la poursuite d'un processus en cours depuis au moins une décennie. La proposition d'inscription de ce bien témoigne des efforts continus de la société civile pour préserver son patrimoine en obtenant un soutien international pour sa protection.

8 Recommandations

Recommandations concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que le paysage minier de Roșia Montană, Roumanie, soit inscrit en tant que paysage culturel sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des **critères (ii), (iii) et (iv)** et en même temps que le bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

L'ICOMOS recommande qu'une mission de suivi réactif soit invitée sur place pour convenir d'un état de conservation souhaité et d'un programme de mesures correctives en vue du retrait du bien de la Liste du patrimoine mondial en péril.

Déclaration de valeur universelle exceptionnelle recommandée

Brève synthèse

Le paysage minier de Roșia Montană contient le complexe d'exploitation de mine d'or souterraine romaine le plus important, le plus vaste et le plus diversifié sur le plan technique actuellement connu dans le monde, datant de l'occupation romaine de la Dacie (106-271 apr. J.-C.). Roșia Montană est situé au sein d'un amphithéâtre naturel composé de massifs et de vallées dans les monts Apuseni au sein de la chaîne des monts Métallifères, appartenant à la région historique de la Transylvanie dans la partie centrale de la Roumanie.

Les mines d'or romaines sont réparties dans quatre massifs (Cârnic, Lety, Orlea et Cetate) qui dominent visuellement le paysage de Roșia Montană, lui-même entouré sur trois côtés de crêtes et de pics. Prolifique et omniprésente dans le paysage environnant avec ses aires de traitement du minerai, ses quartiers d'habitation, ses bâtiments administratifs, ses lieux sacrés et ses nécropoles, dont certaines comprennent des édifices funéraires à l'architecture complexe, l'archéologie romaine de surface est liée à plus de 7 km de galeries souterraines découvertes à ce jour.

Critère (ii) : Le paysage minier de Roșia Montană contient l'exemple d'exploitation minière aurifère souterraine romaine le plus important au monde et démontre un échange d'influences au travers de techniques innovantes développées par des mineurs qualifiés ayant migré d'Illyrie et de Dalmatie pour exploiter l'or grâce à des techniques adaptées à la nature des gisements. Les nombreuses chambres qui abritaient des roues à eau destinées à drainer les galeries représentent une technique importée vraisemblablement d'Espagne dans les Balkans, tandis que les galeries à section trapézoïdale parfaitement creusées, les puits hélicoïdaux, les galeries de communication inclinées avec des marches taillées dans la roche et les chantiers d'abattage verticaux superposés les uns au-dessus des autres avec leur plafond taillé en gradins forment un ensemble si spécifique à Roșia Montană qu'ils présentent vraisemblablement des aspects pionniers dans l'histoire technique minière.

Critère (iii) : Le paysage minier de Roșia Montană incarne les traditions culturelles de l'une des plus anciennes communautés minières documentées d'Europe, anciennement fondée par les Romains, comme en témoignent les travaux miniers souterrains existants, chronologiquement différenciés par des caractéristiques techniques distinctives ; et un paysage minier sociotechnique composé de zones de traitement du minerai, de zones d'habitation, de lieux sacrés et de nécropoles. L'interprétation de son histoire est enrichie par les tablettes d'écriture romaines en bois ciré découvertes dans les mines au cours des XVIIIe et XIXe siècles. Associées aux nombreux monuments épigraphiques en pierre, elles donnent une image

authentique de la vie quotidienne et de la pratique culturelle de cette ancienne communauté minière frontalière.

Conjugué aux résultats des recherches archéologiques récentes, intensives et systématiques, un témoignage exceptionnel des pratiques minières romaines a vu le jour.

Critère (iv) : Le paysage minier de Roşia Montană illustre le contrôle stratégique et le développement vigoureux de l'exploitation minière des métaux précieux par l'Empire romain, qui furent essentiels pour sa longévité et sa puissance militaire. À la suite du déclin des mines d'*Hispania*, Roşia Montană située dans les *Aurariae Daciae* (Dacie romaine) fut l'unique nouvelle source d'or et d'argent importante dans l'Empire romain, probablement l'une des motivations essentielles de la conquête de la Dacie par Trajan.

Intégrité

Roşia Montană contient tous les éléments nécessaires pour exprimer les valeurs du bien concernant la période d'exploitation romaine. Le bien est d'une taille suffisante pour assurer une représentation complète des caractéristiques et des processus qui traduisent son importance pour cette époque. En outre, le bien comprend une zone dans laquelle de futures recherches archéologiques permettront probablement de découvrir une grande superficie supplémentaire d'exploitation minière souterraine et de surface, des installations de traitement du minerai et des structures d'établissement de la période romaine. Néanmoins, le projet actuel d'exploitation minière signifie que l'intégrité du bien est très vulnérable.

Authenticité

Le bien contient des attributs d'une grande authenticité en termes de situation, de forme et de matériaux des caractéristiques historiques subsistantes, donnant une idée claire de comment, quand et par l'intermédiaire de qui l'exploitation minière a façonné le paysage. En termes de connaissance, les témoignages documentaires et épigraphiques, associés à une décennie de fouilles archéologiques systématiques et intensives, ont apporté une contribution majeure à la compréhension des techniques et de l'organisation minières romaines. Il existe un potentiel considérable pour des recherches à venir et de nouvelles découvertes liées à de nombreuses périodes de l'histoire minière de la région. Néanmoins, le projet actuel d'activité minière signifie que l'authenticité du bien est très vulnérable.

Éléments requis en matière de protection et de gestion

Le paysage minier est légalement protégé conformément à la loi roumaine en tant que bien du patrimoine mondial.

La protection de Roşia Montană est soutenue par son classement en vertu de la loi sur la protection des monuments historiques (L. 422/2001), laquelle autorise l'élaboration de mesures d'urbanisme. Il n'existe pour

l'heure aucune mesure de contrôle de la planification et il est urgent d'en développer. Des permis d'exploitation minière sont actuellement en vigueur au sein du bien et les contrôles sont insuffisants pour empêcher leur extension. Pour faire jouer ces contrôles, les permis doivent être approuvés. Il est clairement nécessaire d'élaborer un plan général d'urbanisme et un plan de zonage d'urbanisme pour limiter l'approbation de permis d'exploitation minière.

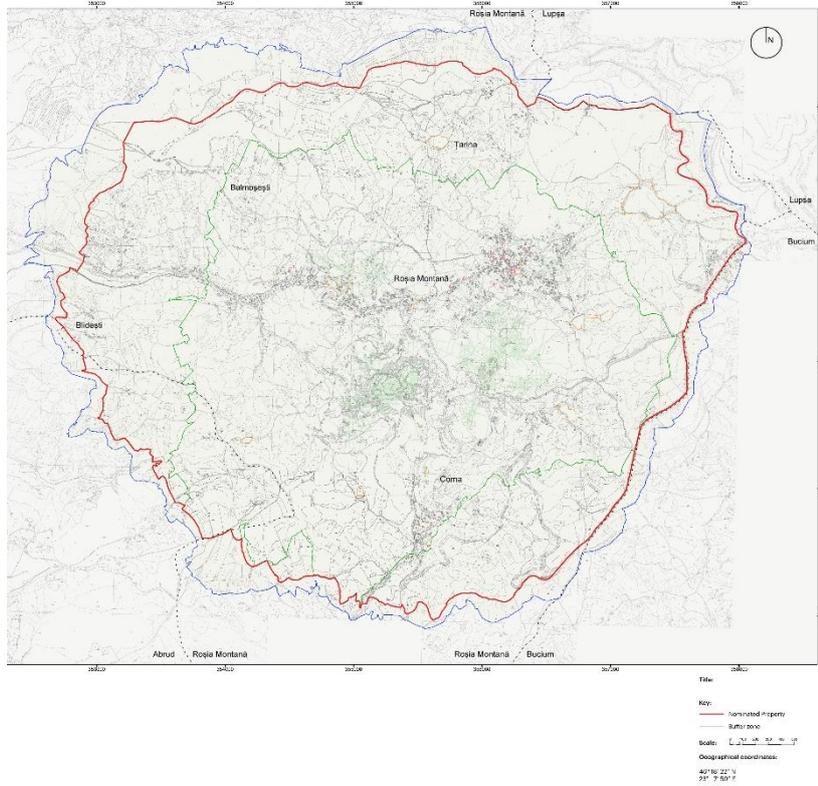
Le plan de gestion du bien est en train d'être finalisé par l'Institut national du patrimoine qui est aussi responsable du suivi du bien. Le plan de gestion devrait être étoffé d'un plan de conservation soutenu au niveau international et une stratégie touristique devrait être mise en œuvre.

Recommandations complémentaires

L'ICOMOS recommande également que l'État partie prenne en considération les points suivants de manière urgente :

- a) mettre fin à l'approbation des permis d'exploitation minière au sein du bien,
- b) élaborer dès que possible des mesures de contrôle de la planification du bien sous la forme d'un plan général d'urbanisme (*Plan Urbanistic General*) et d'un plan de zonage urbain (*Plan Urbanistic Zonal*) pour empêcher toute exploitation minière supplémentaire au sein du bien et soumettre ces projets de plans au Centre du patrimoine mondial pour examen par l'ICOMOS,
- c) approuver, soumettre et mettre en œuvre le plan de gestion du bien, et l'étoffer avec :
 - o Un plan de conservation des vestiges romains soutenu au niveau international,
 - o Une stratégie de gestion du tourisme afin d'améliorer la gestion des visiteurs ainsi que l'interprétation et la présentation du site,
 - o L'implication des parties prenantes dans la gestion du bien,
 - o Un engagement en faveur de ressources humaines et financières appropriées pour sa mise en œuvre,
- d) élaborer un plan d'inspection et d'entretien des étangs collecteurs afin de garantir leur stabilité à long terme,
- e) développer et mettre en œuvre un programme de suivi pour le bien,
- f) soumettre au Centre du patrimoine mondial d'ici au 1er décembre 2022 un rapport sur la mise en œuvre des recommandations susmentionnées pour examen par le Comité du patrimoine mondial à sa 46e session en 2023 ;

L'ICOMOS encourage la coopération internationale à soutenir la protection et la conservation du bien.



Carte indiquant les délimitations du bien proposé pour inscription (février 2020)